

Formation sécurité : port et utilisation du heaume ventilé et de la tenue ventilée

Mis à jour le 23 juin 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Vérification au préalable par l'employeur de l'aptitude médicale au port des Heaumes Ventilés et Tenues Etanches Ventilées.

Public visé

Utilisateurs de Heaume Ventilé et de Tenue Etanche Ventilée et personnes chargées de la surveillance.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

4 heures

Validation

Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Évaluation sommative sous forme de Mises en Situation Pratique individuelles réalisées sur Chantier Ecole.

Nombre de participants

6 stagiaire conseillé au maximum.

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : ? Énoncer les règles d'utilisation des Heaumes Ventilés (HV) et des Tenues Etanches Ventilées (TEV) selon les règles de prévention des risques (Réf. D4550.35-12/3600) et la fiche de position (Réf. D4550014002459). ? S'habiller et se déshabiller conformément aux règles applicables sur les CNPE.

Contenu

Prescriptions liées à l'utilisation des HV et des TEV :

- Présentation de la note (Réf. D4550.35-12/3600 – Ind. 1) : Indicateurs de Bas Débit (IdBD) ; mise en place de capots de condamnation sur les sorties d'air respirable des UFS ; Sources Portables multi bouteilles (SPMB) ; armoires avec enrouleur motorisé
- Présentation de la fiche de position (Réf. D455001400245 – Ind.0)

Mises en Situation Pratiques des techniques d'habillage et de déshabillage :

- Démonstration (test de bon fonctionnement, port des HV et TEV)
- Conduites à tenir en cas de situations dégradées

Modalités pédagogiques

Présentiel et participation à la partie pratique.

Profil des intervenants

Formateur attesté.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique en salle et pratique basée essentiellement sur des mises en situation permettant à chaque stagiaire de mettre en application de façon individuelle les techniques d'habillage/déshabillage du Heaume Ventilé et de la Tenue Etanche Ventilée.

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée.
Chantier-Ecole de type RP RN.
Remise d'un Dossier Stagiaire.

Délais et modalités d'accès

Nous consulter : Groupe inter entreprise ou intra.

Financements possibles

Formation sécurité : port et utilisation du heaume ventilé et de la tenue ventilée

280 € net de taxe / stagiaire.

Public en emploi : CPF, plan de formation...

Public sans emploi : dispositif de financement de la formation continue des demandeurs d'emploi.

Particulier, individuel : nous contacter.

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Nucléaire – Industrie – Secourisme
- Centre de formation Valforem 21 chemin de mission
08600 Chooz
- centre.valforem@greta-ardennes.com
- 03 51 25 22 77
- SIRET : 190 800 086 000 26
- Numéro d'activité : 21 08 P000 408